



DORVAL

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT RCM-60A-21

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à toute personne intéressée par le premier projet de règlement suivant de la Cité de Dorval.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 16 juin 2025, le conseil municipal de la Cité de Dorval a adopté le premier projet de règlement *RCM-60A-21 modifiant de nouveau le Règlement de zonage n° RCM-60A-2015 afin de fixer des paramètres de conservation des milieux sensibles dans les zones I04-26 et I04-27*.

Le Règlement RCM-60A-21 a pour objectif de modifier le règlement de zonage, le règlement de lotissement et le règlement sur les PIIA aux fins d'assurer la conformité de certaines dispositions au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal.

Il y a ajout d'une carte identifiant les milieux humides d'intérêt ou à restaurer sur le territoire de Dorval, principalement dans le secteur nord de la Cité.

Dorénavant, il sera prohibé d'empiéter dans un milieu humide, sauf dans le cas de certaines exceptions clairement définies. Dans ces cas précis, les travaux devront être précédés d'une étude de caractérisation assujettie au Règlement sur les PIIA. Une liste de plantes envahissantes ne pouvant être plantées à moins de 100 mètres d'un milieu humide est également incluse.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 14 juillet 2025 à 19 h** à la chapelle de la résidence « Quatre Vents » situé au 12, avenue du Dahlia.

Au cours de cette assemblée publique, le maire, ou une autre personne désignée par lui, expliquera le projet de règlement précité ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement, ainsi que l'illustration des zones visées et des zones contiguës peuvent être consultés à la Direction des affaires juridiques et du greffe au 60, avenue Martin, Dorval, durant les heures de bureau ainsi que sur le site internet de la Cité au www.ville.dorval.qc.ca, sur la page « Projets de règlements ».

Donné à Dorval, Québec, le 4 juillet 2025

(Signé) Nathalie Hadida
Greffière